

panorapresse.ouest-france.fr

Des élèves de Jules-Verne préparent une proposition de loi

3-4 minutes

Des 6e du collège Jules-Verne sont candidats pour établir une loi devant l'Assemblée nationale. La protection des mineurs sur les réseaux sociaux est au cœur des débats.

De vrais petits députés. Une classe de 6e du collège Jules-Verne de [Saint-Hilaire-du-Harcouët](#) prépare une proposition de loi pour l'Assemblée Nationale, dans le cadre du dispositif « **Parlement des enfants** », créé par l'institution. Chaque année, les académies désignent leur représentant pour chaque circonscription de députés. Pour cette édition, c'est donc le collège de [Saint-Hilaire](#) qui représente le territoire de [Bertrand Sorre](#) (Renaissance). « **C'est la première fois que nous candidatonons et nous avons été sélectionnés par l'Académie** », témoigne Tiphaine Trotel, enseignante d'histoire-géographie. Elle accompagne les élèves dans ce processus avec Laure Plouhinec, professeure de français.

Échange avec le député

Ce lundi 8 décembre, [Bertrand Sorre](#) s'est lui-même rendu au collège pour une présentation à la classe. L'instituteur de profession s'est plongé dans les rouages de la démocratie française et des différents pouvoirs. « **L'objectif, c'est que les élèves comprennent son rôle pour mieux s'approprier le sujet. Le député est très friand de ce genre d'échanges. Il pense que c'est ainsi que se construisent la démocratie et la citoyenneté de demain** », affirme [Sandrine Poulet](#), son assistante parlementaire, pendant que [Bertrand Sorre](#) échange avec les élèves.

Dans la salle, les questions fusent sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Quelques élèves possèdent une appétence pour le sujet, puisqu'ils font partie du conseil municipal des jeunes de [Saint-Hilaire-du-Harcouët](#). « **Il y a un véritable engouement pour ce projet, c'est pour cela que nous avons choisi cette classe. C'est chronophage mais cela forge leur esprit critique et leur permet de travailler ensemble** », assure Tiphaine Trotel.

Les réseaux sociaux dans le viseur

Cette année, le thème imposé du Parlement des enfants n'est pas anodin. Il s'agit de proposer une loi sur la protection des mineurs contre les réseaux sociaux. Si le thème n'a pas encore été abordé, il les concerne déjà. « **C'est une grosse problématique aujourd'hui. C'est un sujet qui les touche. Ils ont conscience du monde anxigène dans lequel ils vivent mais ils ont l'espoir de changer les choses**, confirme l'enseignante. **C'est important de parler de cela avec eux, bien sûr mais l'objectif premier reste de leur faire découvrir la démocratie** ».

Les élèves du collège Jules-Verne doivent déposer leur proposition de loi en mars 2026. D'ici-là, [Bertrand Sorre](#) est susceptible de revenir pour les accompagner dans la construction de cette loi. Ensuite, un jury examinera les propositions de tous les établissements candidats en France et

retiendra un finaliste. Cette classe présentera sa loi devant les 577 députés de l'Assemblée nationale.

Pierrick Kerbaul



Le député [Bertrand Sorre](#) s'est rendu au collège Jules-Verne lundi 8 décembre, pour expliquer au 6e le fonctionnement de la démocratie en France.